

## Nomination : Jérôme Saddier devient président du Crédit Coopératif

Le conseil d'administration du Crédit Coopératif, réuni le 10 décembre 2020, a nommé Jérôme Saddier président de la banque coopérative à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Il succèdera ainsi à Jean-Louis Bancel, qui a fait valoir ses droits à la retraite et qui avait préparé sa succession depuis plus de deux ans. Jérôme Saddier aura notamment pour mission de veiller au respect des valeurs de la banque, engagée dans les transitions écologique et solidaire, ancrée dans l'économie réelle et les territoires, et animée par ses clients-sociétaires.

Jérôme Saddier connaît bien le Crédit Coopératif dont il occupe, depuis 2018, le poste de vice-président délégué. A ce titre, il est également vice-président de la Fondation Crédit Coopératif, administrateur de France Active, vice-président du conseil de surveillance de la TISE (organisme de prêts aux ONG et PME innovantes en Pologne, filiale de la banque), administrateur d'ESS Forum International et administrateur de Coop.FR. Depuis janvier 2019, il est également président d'ESS France et à ce titre, vice-président de Social Economy Europe.

Depuis septembre 2016, il préside également l'AVISE, agence d'ingénierie et de services pour le développement de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social.

Depuis 25 ans, Jérôme Saddier a exercé plusieurs responsabilités de direction dans le mouvement mutualiste et l'économie sociale et solidaire, ainsi que dans des institutions publiques locales, nationales et internationales.

De janvier 2014 à fin mars 2018, il a dirigé la Mutuelle Nationale Territoriale, principale mutuelle des agents des collectivités territoriales françaises et sixième mutuelle française.

Parallèlement en octobre 2017, il rejoint VYV, nouvel ensemble mutualiste, en tant que directeur de la stratégie et des affaires publiques jusqu'à fin mars 2018.

En 2012, il est nommé conseiller spécial et chef de cabinet de Benoît Hamon, ministre de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, prenant notamment une part active à l'élaboration de la loi sur l'ESS jusqu'en 2014.

Auparavant, il occupait des fonctions de direction à la Mutualité Fonction Publique, à La Mutuelle des Etudiants et déjà à la MNT, après avoir été diplomate auprès des organisations sociales des Nations-Unies, conseiller de deux ministres entre 2000 et 2002 (Elisabeth Guigou et Alain Richard), et avoir commencé sa carrière professionnelle en 1992 en tant que collaborateur d'élus locaux, et fonctionnaire territorial.



*« Je suis honoré de prendre la présidence de la banque historique de l'économie sociale et solidaire. Elle incarne pleinement la modernité des principes d'action nécessaires pour accompagner ceux qui agissent pour une économie durable et responsable. Ces principes forgent mes convictions et je continuerai à les défendre ardemment avec un conseil d'administration représentatif de ce qui fait la force de la banque, notamment dans ces temps troublés : ses clients-sociétaires. Le Crédit Coopératif a des racines profondes, mais il sait aussi s'adapter aux mutations du monde pour prolonger sa mission : c'est le sens de mon engagement total dans la mise en œuvre de notre plan stratégique « Nouvelles Frontières 2025 ». Au nom du conseil d'administration, je tiens à saluer le travail accompli par Jean-Louis Bancel durant les 12*

*années de son mandat de président : il a totalement incarné un Crédit Coopératif innovant dans les pratiques bancaires et acteur incontournable de l'ESS. »*

Né en 1970, Jérôme Saddier est diplômé de sciences politiques (IEP Lyon). Il a également obtenu une licence d'histoire, une maîtrise en science politique et un DEA de relations internationales et a été auditeur du Cycle des Hautes Etudes de Développement Economique (CHEDE 2005). Il est également colonel dans la Réserve Citoyenne de l'Armée de l'Air.

Jérôme Saddier est père de trois enfants. Passionné par l'histoire et la littérature, il est aussi joueur de rugby.

### **A propos du Crédit Coopératif**

Le Crédit Coopératif est une banque coopérative. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs d'une économie responsable, respectueuse des personnes et de leur environnement. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté par ses clients qui cumulent ainsi la double qualité de client et sociétaire. Les entreprises et leurs groupements, les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations et les organismes d'intérêt général constituent donc le socle de son sociétariat et détiennent la totalité des droits de vote qu'ils exercent selon le principe une personne=une voix. Aujourd'hui, les particuliers, grâce aux nombreuses innovations solidaires de la gamme Agir, sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif. [www.credit-cooperatif.coop](http://www.credit-cooperatif.coop) et [www.agirandco.coop](http://www.agirandco.coop). <https://www.linkedin.com/company/credit-cooperatif/>



#### **Contact presse**

Marie Riou – 06 99 95 82 84  
presse@credit-cooperatif.coop